

## Compte Rendu réunion CNHS visio du 26 mai 2025

### Présents :

- Dominique Ruaux - Président
- Hélène Fauqueux - Chargée Finances
- Gilbert Ciulla - Secrétaire
- Carole Gillet - BPL (158 voix)
- Célie Veuillet - Grand Est (97 voix)
- Flavie Rihouet - NA (114 voix)
- Yoann Castella - AURA (151 voix)
- Philippe Van Rechem - HdF (80 voix)
- Bruno Léger - IDF (247 voix)
- Thierry Tirard - CNC
- Patrice Deyzieux - NA
- Andrew Hazel - AURA

### Absents :

- Gilles Renaison - GUA (23 voix)
- Alexandre Moutin - PACA (178 voix)
- Laurent Beigbeder - OPM (120 voix)

## **MODIFICATION DES CATEGORIES D'AGE JEUNES ET JUNIORS:**

### Modalité de calcul de catégorie d'âge et de l'âge athlétique

Pour se mettre en conformité avec les règles fédérale, à compter de la saison 2026 (débutant en septembre 2025), l'âge athlétique d'un compétiteur s'obtiendra en soustrayant son année de naissance à l'année de la saison sportive en cours.

Exemple : pour la saison 2026, un compétiteur né en 2012 sera considéré comme ayant un âge athlétique de  $2026-2012 = 14$  ans

Ceci aura donc une incidence pour les joueurs nés entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 décembre, qui subiront, la saison prochaine, un saut d'une année.

Exemple : un compétiteur né le 30/10/2012, qui aurait été, dans le système actuel, en Minimes 1 pour la saison 2026, sera, dans le nouveau système en Minimes 2.

Il est proposé au vote de la CNHS les catégories suivantes :

	Garçon	Fille
Poussin (P)	<10	<10
Benjamins (B)	10-11-12	10-11-12
Minimes (M)	13-14	13-14
Cadets (C)	15-16	15-16-17
Juniors (J)	17-18	18-19

Cette détermination des catégories reprend très majoritairement le système actuel, auquel il serait apporté 2 modifications, à valider par la CNHS :

- Le passage de la catégorie benjamins de 2 à 3 ans (avec intégration des jeunes d'âge athlétique 10 ans, soit pour la saison 2026, les jeunes nés en 2016)  
Cette proposition permettrait d'ouvrir l'accès de la compétition à davantage de jeunes, sans obligation de recourir au sur-classement (et donc à la visite médicale obligatoire) et étant considéré que l'évolution athlétique sur ces 3 années est peu significative.
- La différenciation de la catégorie cadette entre les garçons (maintien des 2 années 15-16) et les filles (proposition de 3 années 15-16-17)
- Cette proposition vise, au regard des écarts de progression physique, à permettre aux joueuses débutantes ou de petit gabarit de réaliser une troisième année dans la catégorie cadets.  
Cette 3<sup>ème</sup> année possible n'aura pas de caractère obligatoire dans la mesure où les joueuses qui le souhaitent pourront être surclassées en junior.  
Enfin, cette proposition, conduisant, de fait, à décaler la catégorie junior filles à 18-19 ans, permettrait aux jeunes filles de pouvoir demeurer une année supplémentaire dans les catégories jeunes avant passage en sénior.
- Cette proposition a reçu l'aval d'Anne HENCKES, de la commission médicale.

Contre : NA, BPL, EST, IDF, HDF, --> 696 voix Abstention : --> 0 voix Pour : AURA, --> 151 voix
---

Cette proposition n'étant pas acceptée, il est proposé de conserver les mêmes catégories d'âge en cadet et junior pour les filles et garçons.

	Garçon/Fille
Poussin (P)	<10
Benjamins (B)	10-11-12
Minimes (M)	13-14
Cadets (C)	15-16
Juniors (J)	17-18

Contre : --> 0 voix Abstention : AURA, --> 151 voix Pour : NA, BPL, EST, IDF, HDF, --> 696 voix
---

Modification en attente de validation par le DTN et le CDN

## Réflexion Groupe de travail Championnat Jeunes : (Carole Gillet, Patrice Deyzieux)

- Fusion de régions en mutualisant les quotas :

L'idée serait de regrouper certaines petites régions, celles qui ont peu d'équipes jeunes, afin de créer des championnats inter-régionaux plus denses, plus compétitifs, et donc plus formateurs.

Ces fusions permettraient aussi de regrouper les quotas attribués à chaque région fusionnée, ce qui garantirait une représentation nationale équitable et donnerait une vraie dynamique locale.

- Création d'une Coupe des Régions Jeunes :

L'idée serait de créer une Coupe des Régions Jeunes, où chaque région, ou groupe de régions, pourrait engager une équipe de sélection composée de jeunes issus de différents clubs.

Cette compétition permettrait d'attribuer un quota supplémentaire au championnat national. Ce quota ne reviendrait pas à l'équipe de sélection elle-même, mais à l'une des régions représentées, pour qu'un club local puisse envoyer une équipe en plus.

Cette coupe aurait aussi un rôle stratégique pour la formation des jeunes talents. Elle offrirait un cadre idéal pour initier un premier brassage de joueurs dans une logique de pré-sélection vers les collectifs France jeunes